

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027

MENTION

Second degré

PARCOURS - TYPE

Documentation

surigné

UE non
compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5
sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées



Nadine JESSEL

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	DO1B910C	Maîtriser et enseigner l'information documentation 3	10	72	
Obligatoire	DO1B9100	Outils documentaires 1	3	21	S. Barberan
Obligatoire	DO1B9101	Didactique EMI 1	7	51	G. Sahut
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. Bara
UE 0940	DO1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	G. Sahut
UE 0950	DO1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. Bara et G. Sahut
UE 0960	DO1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2ES9600	Anglais 2	2	18	F. Berliou
	M2ES9601	Espagnol 2			F. Berliou

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
Questions de cours	30%
Oral : présentation d'une séance pédagogique	70%
oral de groupe pendant le TD intégratif	100%
Exposé sur l'avancée du mémoire	100%
document de synthèse en rapport avec le stage. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	écrit : 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%

UE 1010	DO1B110C	Maîtriser et enseigner l'information documentation 4	10	72	
Obligatoire	DO1B1100	Outils documentaires 2	3	18	S. Barberan
Obligatoire	DO1B1101	Lecture de l'image	2	15	S. Barberan
Obligatoire	DO1B1102	Didactique EMI 2	5	39	G. Sahut
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. Bara
UE 1040	DO1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	G. Sahut
UE 1050	DO1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. Bara et S. Barberan
UE 1070	DO1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	N. Ros K. Chabriac D. Peytavi

Document à remettre : état des lieux fonds documentaire / public	25%
Document à remettre (didactique)	25%
Oral en rapport avec la politique documentaire	50%
oral de groupe pendant le TD intégratif	100%
Evaluation du mémoire et soutenance	100%
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
Dossier numérique déposé sur le portfolio	100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.